



Assemblée générale

Distr. générale
18 décembre 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Point 150 de l'ordre du jour

Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Exécution du mandat	4
A. Vue d'ensemble	4
B. Exécution du budget	5
C. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional	7
D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et intégration des missions	7
E. Activités d'appui de la Mission	8
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	8
III. Exécution du budget	34
A. Ressources financières	34
B. Évolution des dépenses mensuelles	35
C. Autres recettes et ajustements	35
D. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	36
E. Contributions non budgétisées	36
IV. Analyse des écarts	37
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	42



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux budgétaires axés sur les résultats et organisés par composante (stabilité et sécurité, intégrité territoriale de la République démocratique du Congo, réforme du secteur de la sécurité, institutions démocratiques et droits de l'homme, et appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009.)

Catégorie	Montant réparti	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	466 354,7	484 249,2	(17 894,5)	(3,8)
Personnel civil	242 827,3	240 429,1	2 398,2	1,0
Dépenses opérationnelles	478 494,4	438 663,5	39 830,9	8,3
Montant brut	1 187 676,4	1 163 341,8	24 334,6	2,0
Recettes provenant des contributions du personnel	23 999,2	23 982,9	16,3	0,1
Montant net	1 163 677,2	1 139 358,9	24 318,3	2,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	3 426,9	4 244,9	(818,0)	(23,9)
Total	1 191 103,3	1 167 586,7	23 516,6	2,0

Ressources humaines

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes effectivement pourvus (moyenne)		Taux de vacance (pourcentage) ^b
		Postes approuvés ^a	Postes effectivement pourvus (moyenne)	
Observateurs militaires	760	760	706	7,1
Contingents	19 815	19 815	16 614	16,2
Police des Nations Unies	391	391	325	16,9
Unités de police constituées	1 050	1 050	746	29,0
Personnel recruté sur le plan international	1 176	1 176	917	22,0
Personnel recruté sur le plan national	2 738	2 738	2 307	15,7
Volontaires des Nations Unies	795	795	563	29,2

Postes de temporaire^c

Personnel recruté sur le plan international	105	31	70,5
Personnel recruté sur le plan national	130	20	84,6

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés mois par mois.

^c Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009, présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 7 avril 2008 (A/62/755), s'élevait en chiffres bruts à 1 194 799 300 dollars (montant net : 1 170 726 000 dollars), compte tenu de contributions volontaires en nature d'une valeur de 3 426 900 dollars. Il couvrait le déploiement de 760 observateurs militaires, 17 030 membres de contingents, 1 141 policiers, dont 750 appartenant à des unités de police constituées, 1 273 agents recrutés sur le plan international, 2 866 agents recrutés sur le plan national (dont 90 administrateurs) et 795 Volontaires des Nations Unies, y compris des personnes recrutées pour des postes temporaires.

2. Sur la base de la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui figure au paragraphe 52 de son rapport sur le financement de la MONUC (A/62/781/Add.8), l'Assemblée générale, par sa résolution 62/256, a ouvert un crédit d'un montant brut de 1 187 676 400 dollars (montant net : 1 163 677 200 dollars) au titre du fonctionnement de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Vue d'ensemble

3. Le Conseil de sécurité a défini le mandat de la Mission dans sa résolution 1291 (2000) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Le mandat correspondant à l'exercice sur lequel porte le présent rapport a été énoncé dans les résolutions 1794 (2007), 1843 (2008) et 1856 (2008).

4. Dans sa lettre datée du 31 octobre 2008 (S/2008/703) adressée au Président du Conseil de sécurité, le Secrétaire général faisait état des ressources supplémentaires demandées pour la MONUC en raison de la crise qui persistait dans l'est de la République démocratique du Congo. Par sa résolution 1843 (2008), le Conseil de sécurité a décidé d'autoriser, sur la base de la recommandation formulée par le Secrétaire général dans la lettre susmentionnée, l'augmentation temporaire des effectifs autorisés du personnel militaire et des unités de police constituées de 2 785 et de 300 éléments respectivement.

5. Par sa résolution 1856 (2008), le Conseil de sécurité a ensuite prorogé le déploiement de la MONUC et autorisé le maintien d'effectifs pouvant atteindre 19 815 militaires, 760 observateurs militaires, 391 personnels de police et 1 050 membres d'unités de maintien de l'ordre.

6. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de maintenir la paix et la sécurité en République démocratique du Congo.

7. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, qui détaillent les réalisations et les produits par

composante (stabilité et sécurité, intégrité territoriale de la République démocratique du Congo, réforme du secteur de la sécurité, institutions démocratiques et droits de l'homme, et appui).

8. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2008/09 effectuée au regard des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Exécution du budget

9. La Mission a maintenu l'essentiel de ses moyens militaires et de ses activités connexes dans l'est de la République démocratique du Congo, en particulier dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Katanga, ainsi que dans le district de l'Ituri, situé dans la province Orientale, où les problèmes de sécurité sont les plus aigus et où les dossiers à traiter concernant le désarmement, la démobilisation et le rapatriement des groupes armés étrangers, ainsi que le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des ex-combattants congolais sont les plus nombreux. Dans l'est, la Mission a appuyé des opérations préparées conjointement avec les brigades intégrées des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), et menées sous leur direction. Une base opérationnelle avancée a été établie dans les confins du nord-est du pays, afin d'appuyer les opérations menées par les FARDC contre un groupe armé étranger.

10. La Mission a continué d'aider à préparer la mise à jour du registre électoral en fournissant des avis, une assistance technique et un soutien logistique à la Commission électorale indépendante. Cependant, les préparatifs en vue de l'organisation d'élections locales ont peu progressé, compte tenu des contraintes financières auxquelles est soumis le Gouvernement et du retard pris dans l'adoption des mesures juridiques nécessaires, y compris les lois organiques sur la Commission électorale nationale indépendante, l'organe qui succédera à la Commission électorale indépendante, la décentralisation, la répartition des sièges et les circonscriptions électorales.

11. Les bureaux de la Mission au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et dans le district de l'Ituri ont été dotés de moyens techniques et financiers supplémentaires aux fins du règlement des conflits, du renforcement de la confiance et de la coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires sur certains programmes à court terme visant à stabiliser la consolidation de la paix, pour préparer la transition et le retrait de la MONUC.

12. L'instauration d'un climat de sécurité durable en République démocratique du Congo demeure liée à l'établissement de bonnes relations avec les pays voisins. La MONUC a appuyé la mise en œuvre des engagements issus du communiqué de Nairobi, en apportant un appui politique, opérationnel et logistique important aux activités menées par les envoyés spéciaux et les groupes de travail dans le cadre du groupe de surveillance mixte. De même, la Mission a continué de faciliter la tenue de rencontres régulières entre les chefs d'état-major de la République démocratique du Congo et du Rwanda. Avec la reprise des hostilités à grande échelle au cours du deuxième semestre 2008, diverses initiatives politiques ont également été lancées

pour amener les parties à revenir au processus de Goma. Le Représentant spécial du Secrétaire général a continué d'encourager la tenue de rencontres régulières entre les composantes politique et militaire des missions de maintien de la paix, des missions politiques et des bureaux intégrés établis dans la région, notamment la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT), le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA) et le Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB), afin de coordonner les stratégies visant à protéger les civils face à l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et aux Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR). À cet égard, la Mission a maintenu ses bureaux de liaison à Pretoria, Kigali et Kampala, et a créé un poste de coordonnateur régional au sein de la Division des affaires politiques, qui sera chargé de conseiller les cadres dirigeants et de mener des activités de liaison.

13. La mise en œuvre de la Stratégie d'appui des Nations Unies à la sécurité et à la stabilisation a commencé en juillet 2008, dans quatre domaines solidaires : questions politiques et diplomatiques, sécurité et questions militaires, rétablissement de l'autorité de l'État dans des régions précédemment contrôlées par des groupes armés, et retour et réintégration des déplacés et des réfugiés. Au total, 16 projets financés à hauteur de près de 125 millions de dollars provenant de contributions volontaires ont été lancés au cours de la période considérée, notamment la construction dans l'Ituri, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu de sept casernes pouvant abriter chacune une brigade de l'armée congolaise et accueillir 8 000 soldats, la réhabilitation de plus de 600 kilomètres de routes dans des régions clés et la formation et le déploiement de 10 médiateurs locaux pour aborder les questions de logement, de terre et de propriété dans le Nord-Kivu et l'Ituri.

14. La réforme du secteur de la sécurité continue d'accumuler du retard en raison de l'absence de mécanisme de coordination entre les acteurs internationaux concernés, notamment la Mission de conseil et d'assistance de l'UE en matière de réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo (EUSEC), la Mission de police de l'Union européenne, la France, les États-Unis d'Amérique, le Japon, la Belgique, le Brésil, l'Angola, l'Organisation internationale pour les migrations, les Pays-Bas, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, l'Afrique du Sud, la République-Unie de Tanzanie, mais aussi compte tenu des montants limités promis par les donateurs au regard des besoins de financement. De même, le retard pris dans l'adoption de lois organiques fixant l'architecture juridique de la réforme du secteur de la sécurité a ralenti la mise en œuvre des activités liées à cette réforme.

15. Le déploiement de troupes supplémentaires et d'unités de police constituées, autorisé par les résolutions 1843 (2008) et 1856 (2008) du Conseil de sécurité, n'a donné lieu qu'à des efforts préparatoires limités, car les pays qui fournissent des troupes et des unités de police constituées n'ont pas annoncé leurs contributions aussi promptement que prévu, ce qui a retardé le calendrier de déploiement.

16. Parmi les principaux facteurs externes qui ont entravé l'exécution du mandat figurent la reprise des hostilités dans les provinces du Kivu au cours de la première moitié de la période considérée et la détérioration de la situation humanitaire qui s'est ensuivie, en particulier les attaques menées contre les populations civiles. Dans ce contexte, le Conseil de sécurité, par sa résolution 1843 (2008), a autorisé

l'augmentation temporaire du personnel militaire et des unités de police constituées de la MONUC, de 2 785 soldats et de 300 éléments respectivement, pour permettre à la Mission de renforcer sa capacité de protéger les civils, de reconfigurer sa structure et ses forces et de les déployer au mieux. En outre, par sa résolution 1856 (2008), le Conseil a demandé à la MONUC d'attacher la plus haute priorité à la protection des civils, y compris le personnel humanitaire, se trouvant sous la menace imminente de violences physiques, en particulier de violences qui seraient le fait de l'une quelconque des parties au conflit.

17. Dans le même temps, le Gouvernement de la République démocratique du Congo a décidé d'accélérer nettement le rythme de ses opérations militaires, et l'appui de la MONUC a été requis pour trois d'entre elles, parmi les plus importantes : l'opération Kimia II dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, l'opération Iron Stone dans le district de l'Ituri et l'opération Rudia II dans la province Orientale. De ce fait, les brigades intégrées des FARDC n'ont pu participer à la brève formation générale que la MONUC se préparait à leur fournir. De surcroît, l'intégration rapide d'ex-combattants congolais dans les FARDC, qui a parfois été préjudiciable au comportement des Forces armées envers les populations civiles, a entraîné une augmentation temporaire du nombre de violations graves des droits de l'homme.

C. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional

18. On a continué, par plusieurs initiatives, de prôner l'utilisation de la plateforme logistique d'Entebbe comme installation commune de stockage, de renforcement des infrastructures d'entretien et de communications, où l'on pourrait tirer le meilleur parti du personnel disponible pour fournir des services de réception et d'inspection, par exemple, à d'autres opérations des Nations Unies dans la région. Un appui a été fourni aux réunions des représentants de missions politiques et de missions de maintien ou de consolidation de la paix dans la région.

D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et intégration des missions

19. Conformément aux mandats prescrits par les résolutions 1756 (2007), 1843 (2008) et 1856 (2008) du Conseil de sécurité, la MONUC, en vue de planifier, à terme, son retrait et le transfert de ses tâches à une présence des Nations Unies faisant suite à la phase de maintien de la paix, a incorporé par l'intermédiaire de son bureau intégré ses plans et ses activités dans le Cadre d'assistance au pays, qui fournit à l'équipe de pays des Nations Unies, aux institutions financières internationales et aux donateurs bilatéraux une approche stratégique commune d'assistance à la République démocratique du Congo, dans le cadre du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté pour 2007-2010 et du programme gouvernemental qui y correspond. Conformément au processus de préparation des missions intégrées, des équipes de planification de la Mission intégrée ont été créées afin de renforcer la coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, y compris en ce qui concerne la préparation et la gestion du plan d'exécution du mandat de la Mission, en vue de préparer, à terme, le retrait de la Mission, la transition et le

transfert à une présence post-MONUC des Nations Unies en République démocratique du Congo. La programmation du transfert des responsabilités de la Mission à l'équipe de pays des Nations Unies a commencé dans les provinces occidentales, notamment pour ce qui concerne les missions d'évaluation et l'intégration des stratégies de maintien et de consolidation de la paix dans l'est dans un cadre stratégique global et intégré.

E. Activités d'appui de la Mission

20. Le redéploiement des troupes dans la partie orientale du pays a entraîné l'augmentation des besoins en matière d'appui. Étant donné la vaste superficie de la République démocratique du Congo et l'absence d'infrastructures routières dans des zones qui sont au cœur des opérations de la Mission, un appui renforcé au transport aérien a été nécessaire tout au long de la période considérée. Les transports terrestres ont néanmoins été utilisés, lorsque les conditions s'y prêtaient, notamment pour appuyer les activités menées dans l'est de la République démocratique du Congo. Un atelier consacré aux technologies de l'information et des communications a été organisé sur la plate-forme logistique d'Entebbe, dans le cadre des efforts déployés pour fournir un appui plus réactif et diligent à la partie orientale du pays. Les principales activités de soutien comprenaient notamment des dispositions en vue d'opérations militaires conjointes avec les FARDC, la mise en place d'un cadre de soutien à la protection des civils, et la planification préalable ainsi que les préparatifs du déploiement de troupes supplémentaires autorisé par la résolution 1843 (2008) du Conseil de sécurité, qui nécessite d'acquiescer et de préparer un grand nombre de sites, et de veiller à ce que des infrastructures adéquates soient en place pour appuyer la reconfiguration de la force.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : stabilité des conditions de sécurité

21. Comme l'indiquent les cadres, la composante 1 portait sur l'assistance à fournir au Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) pour mettre en place les conditions de sécurité minimales nécessaires à la protection de la population, à la viabilité du processus de consolidation de la paix durable et au retrait de la MONUC. Les grandes priorités arrêtées pour l'exercice 2008/09 étaient les suivantes : a) opérations militaires dans l'est de la RDC (Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Nord-Katanga), y compris avec les FARDC, pour protéger les civils, entraver l'action des groupes armés illégaux et réduire leurs capacités tout en les incitant à participer au programme de désarmement, démobilisation et réinsertion; et b) coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires pour faciliter la fourniture de l'aide humanitaire et l'amorce d'une stabilisation rapide de la paix dans les régions sortant du conflit. Comme suite à la reprise des hostilités au Nord-Kivu en septembre 2008 et à la détérioration de la situation humanitaire qui en est découlée, en particulier les attaques visant délibérément la population civile, le Conseil de sécurité a autorisé dans sa résolution 1843 (2008) l'augmentation temporaire des effectifs des contingents et des unités de police constituées de la MONUC – de 2 785 et de 300 éléments, respectivement – afin que la Mission puisse renforcer sa capacité de protéger les civils, reconfigurer sa structure et ses forces et optimiser son déploiement. Parallèlement, le Gouvernement de la RDC a décidé

d'intensifier sensiblement les opérations militaires dans l'est du pays, ce qui a eu pour effet de réduire les effectifs des FARDC disponibles pour la formation de base à court terme qui était prévue. Par ailleurs, dans sa résolution 1856 (2008), le Conseil a demandé à la MONUC d'attacher la plus haute priorité à la protection des civils (y compris le personnel humanitaire) se trouvant sous la menace imminente de violences physiques, en particulier de violences qui seraient le fait de l'une quelconque des parties au conflit.

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration de la protection des civils en République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation de 10 % du nombre de missions conjointes d'évaluation (2006/07 : 557; 2007/08 : 441; 2008/09 : 485)

585 missions effectuées pendant l'exercice 2008/09 (soit une augmentation de 0,3 %), dont 322 missions d'évaluation, 228 missions de surveillance et 35 missions des équipes conjointes de protection, contre 583 missions en 2007/08. Des zones n'ont pas été accessibles à cause des opérations militaires conjointes menées contre la LRA dans la province Orientale et les FDLR dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu.

Diminution de 10 % du nombre total de personnes déplacées du fait de la violence armée (2006/07 : 1 480 000; 2007/08 : 1 000 000; 2008/09 : 900 000)

Augmentation de 39 % du nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays, qui est passé à 1 817 429 dont 998 000 dans le Nord-Kivu, 419 000 dans le Sud-Kivu, 190 911 dans le Haut-Uele, 179 312 en Ituri et 30 206 dans le Bas-Uele (contre 1 305 851 pendant l'exercice 2007/08), par suite des opérations militaires conjointes menées dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu contre les FDLR et dans la province Orientale contre la LRA

Produits prévus

Produit(s)

exécuté(s) :

oui/non

ou nombre

Observations

190 patrouilles quotidiennes effectuées par les soldats des contingents dans les zones prioritaires

240 Patrouilles quotidiennes, dont 60 par la Brigade Ituri, 57 chacune par les Brigades Nord-Kivu et Sud-Kivu, 11 chacune par la Brigade Katanga et le secteur 2, et 44 par la Brigade de l'ouest

Les activités prescrites par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1856 (2008) expliquent ce produit supérieur aux prévisions.

15 bases d'opérations mobiles déployées dans les zones prioritaires des Nord et Sud-Kivus et de l'Ituri pour surveiller la situation et prévenir les attaques contre les civils

16 Bases d'opérations mobiles

Les activités prescrites par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1856 (2008) expliquent ce produit supérieur aux prévisions.

Réalisation escomptée 1.2 : Stabilisation des zones sensibles dans l'est de la République démocratique du Congo

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Aucun conflit armé n'est signalé dans l'est de la République démocratique du Congo.

242 cas de conflit armé signalés dans l'est du pays

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
20 opérations menées conjointement avec les FARDC dans l'est de la République démocratique du Congo, pour apporter notamment un appui logistique et un soutien sanitaire	23	Opérations conjointes, dont 3 opérations militaires et 20 opérations de soutien logistique et médical Le produit supérieur aux prévisions s'explique par la décision du Gouvernement de la RDC d'intensifier le rythme de ses opérations militaires. Le soutien logistique et médical a pris la forme d'opérations de bouclage et de fouille, d'activités communes de reconnaissance aérienne, et de transport aérien de personnel et de fournitures pour appuyer les FARDC.
19 heures quotidiennes de vol dans le cadre notamment de patrouilles et d'opérations conjointes	18	Heures de vol quotidiennes Le retard pris dans la renégociation des lettres d'attribution, le déploiement d'aéronefs dans les zones prioritaires et les intempéries expliquent le produit inférieur aux prévisions.
Formation de base à court terme et appui logistique correspondant offerts à 33 bataillons des FARDC stationnés dans l'est de la République démocratique du Congo	Non	Le produit n'a pas été réalisé parce que le Gouvernement de la RDC a décidé d'engager des bataillons de la FARDC (qui devaient suivre la formation) dans des opérations de combat organisées en raison de la reprise des hostilités à grande échelle. En lieu et place, la Mission a contribué à la formation des éléments des FARDC suivants : 1 784 hommes, au titre du projet de formation de base (mai-août 2008); 25 officiers, au cours de stages sur les techniques de gestion du personnel (juillet 2008); 115 officiers, au cours de stages concernant les techniques militaires générales (janvier-février 2009); 110 hommes, dans le cadre du module de formation avancée des instructeurs (mai-juin 2009);

Conseils aux autorités nationales et provinciales sur l'élaboration de programmes de stabilisation dans l'Ituri, le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et le Nord-Katanga	Oui	70 officiers, lors de stages de formation des instructeurs (décembre 2008). Une assistance a été fournie au Gouvernement pour la mise au point d'un plan de stabilisation et de reconstruction pour le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, le Maniema, le Nord-Katanga, l'Ituri et la province Occidentale.
Conseils aux autorités nationales et provinciales sur le règlement des conflits dans l'est de la République démocratique du Congo	Oui	Un appui a été apporté aux autorités nationales pour planifier le retour d'environ 2 millions de personnes déplacées et de réfugiés dans les Kivus, en collaboration avec les organismes des Nations Unies, en particulier le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), dans le cadre du plan de stabilisation et de reconstruction et de la Stratégie d'appui des Nations Unies à la sécurité et à la stabilisation.

Réalisation escomptée 1.3 : Désarmement et démobilisation des ex-combattants en République démocratique du Congo

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Augmentation du nombre d'ex-combattants congolais désarmés ayant été démobilisés (2006/07 : 101 893; 2007/08 : 151 893; 2008/09 : 201 893)	23 961 ex-combattants congolais ont été démobilisés dans le cadre des programmes nationaux de désarmement, démobilisation et réintégration, dont 2 379 au titre du programme Amani pour l'est de la RDC, pour un total de 98 088 ex-combattants congolais démobilisés.
Stabilisation du nombre d'enfants appartenant à des groupes armés démobilisés (2006/07 : 33 523; 2007/08 : 2 500; 2008/09 : 2 500) sur un total de 40 000 enfants armés	Objectif atteint. Au total, 2 522 enfants appartenant à des groupes armés ont été démobilisés en 2008/09, contre 2 291 en 2007/08.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Prestation de services de sécurité et d'un appui logistique dans le cadre des programmes nationaux de désarmement, démobilisation et réintégration (protection des points de désarmement et des camps de transit, et transport des ex-combattants vers les sites de désarmement et de transit de l'Ituri ainsi que des Nord et Sud-Kivus)	Oui	Sécurité assurée par des contingents dans 4 centres de transit; services de sécurité et de transport d'ex-combattants entre les centres de transit et les centres de brassage; transport d'équipes mobiles intégrées dans toutes les provinces, pour l'Unité d'exécution du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion; déploiement de 2 observateurs militaires dans chaque point de démobilisation, pour désarmer les combattants; services médicaux à l'intention des ex-combattants et location de sites pour les programmes de désarmement, démobilisation et réintégration

Campagne nationale d'information multimédia (notamment 24 entretiens sur Radio Okapi, 1 entretien sur le Web et 8 entretiens vidéo) visant à sensibiliser tous les groupes armés aux activités de désarmement, démobilisation et réintégration et à informer l'opinion publique sur la question

12 réunions mensuelles avec les autorités nationales, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales afin de coordonner le retrait de 2 500 enfants des groupes armés et leur transfert vers des centres de transit ou leurs communautés

24 réunions bimensuelles avec les groupes militaires et les FARDC, les autorités civiles et les dirigeants des communautés sur les moyens d'accéder aux enfants faisant partie de groupes armés et de les en retirer

40 Entretiens sur Radio Okapi

Le nombre supérieur aux prévisions tient aux entretiens réalisés avec des personnes qui regagnent leur foyer dans le cadre de la campagne de sensibilisation au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration.

1 Entretien sur le Web

8 Entretiens vidéo

24 Réunions

Le nombre supérieur aux prévisions s'explique par l'augmentation des possibilités de mener des campagnes d'information auprès des groupes armés qui s'offrent dans le cadre du processus de paix de Goma, du Mécanisme tripartite de coopération sur les questions politiques et relatives à la sécurité, du programme Amani et le comité directeur du processus d'intégration accélérée dans les Kivus.

42 Réunions

Le nombre supérieur aux prévisions s'explique par l'augmentation des possibilités de mener des campagnes d'information auprès des groupes armés qui s'offrent dans le cadre du processus de paix de Goma, du Mécanisme tripartite de coopération sur les questions politiques et relatives à la sécurité, du programme Amani et le comité directeur du processus d'intégration accélérée dans les Kivus.

Composante 2 : sécurité du territoire de la République démocratique du Congo

22. La composante 2 englobait l'appui au rapatriement volontaire des ex-combattants étrangers se trouvant sur le territoire congolais, l'assistance au Gouvernement de la RDC pour la mise en place de contrôles efficaces aux frontières et l'appui au renforcement de la sécurité régionale. Les grandes priorités de l'exercice 2008/09 consistaient à prendre des mesures pour régler le problème posé par la présence de groupes armés étrangers dans le pays, grâce à des opérations de rapatriement volontaire ou à d'autres dispositions convenues par les États Membres intéressés; dans les zones où la MONUC étend sa présence, à surveiller, signaler et interrompre la circulation illégale d'armes et de personnes, notamment d'enfants; et à contribuer au renforcement des mécanismes de sécurité régionaux, en offrant de bons offices et un soutien logistique. S'agissant du rapatriement librement consenti des ex-combattants étrangers, le produit inférieur aux prévisions tient au fait qu'un groupe armé étranger a refusé d'appliquer l'Accord de Kisangani de mai 2008; au

fait que les chefs de groupes armés étrangers s'emploient sans discontinuer à menacer et dissuader leurs subordonnés; et au manque d'accès à certains lieux en raison de l'insécurité persistante et des risques associés pour la sécurité du personnel. Cependant, les relations de la RDC avec les États voisins du Burundi, du Rwanda et de l'Ouganda se sont grandement améliorées au cours de l'exercice à l'examen et ont abouti à la prise de mesures en vue de l'échange d'ambassadeurs en juillet 2009.

Réalisation escomptée 2.1 : Désarmement, démobilisation et rapatriement des groupes armés étrangers se trouvant en République démocratique du Congo

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Augmentation du nombre d'ex-combattants étrangers rapatriés (2006/07 : 14 881; 2007/08 : 5 170 ; 2008/09 : 6 000 sur un total de 26 051)	3 194 ex-combattants rapatriés en 2008/09 contre 1 312 en 2007/08, pour un total de 19 387	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Appui logistique au rapatriement de 6 000 ex-combattants étrangers vers leur pays d'origine	Oui	Un soutien logistique a été apporté pour le rapatriement de 3 194 ex-combattants étrangers dans leur pays d'origine. Les menaces que ne cessent d'adresser à leurs troupes les chefs de groupes armés étrangers, le manque d'accès à certains lieux en raison des conditions de sécurité précaires et le non-respect par un groupe armé étranger de l'Accord de Kisangani de mai 2008 expliquent le produit inférieur aux prévisions.

Réalisation escomptée 2.2 : Amélioration des contrôles frontaliers en République démocratique du Congo

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Augmentation du nombre de livraisons d'armes illégales interceptées par des inspecteurs de l'armement (2006/07 : 0; 2007/08 : 1; 2008/09 : 2)	Objectif atteint. Deux caches d'armes ont été saisies dans la région d'Uvira en collaboration avec le Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo et la Police nationale.	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
7 patrouilles quotidiennes d'observateurs militaires pour surveiller les frontières avec le Rwanda et l'Ouganda	7	Patrouilles d'observateurs militaires
9 patrouilles fluviales par jour pour surveiller les frontières avec le Rwanda et l'Ouganda	4	Patrouilles fluviales par jour (en moyenne)

		Le nombre inférieur aux prévisions s'explique par les intempéries et la révision des besoins opérationnels, qui a eu pour effet d'accroître la durée de chaque patrouille et, ce faisant, de réduire le nombre de patrouilles quotidiennes.
Formation relative au contrôle des frontières, dispensée à 2 unités de la Police nationale congolaise (Katanga)	Non	Le produit n'a pas été réalisé parce que la Mission a concentré ses efforts dans l'est du pays, en raison des conditions de sécurité.

Réalisation escomptée 2.3 : Progrès accomplis en vue de la mise en place de mécanismes régionaux contribuant à stabiliser les conditions de sécurité dans la région des Grands Lacs

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Échange d'ambassadeurs entre la République démocratique du Congo, le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi	La RDC et le Rwanda ont mis en place la Commission « Quatre plus quatre » en octobre 2008 dans le but de normaliser les relations entre pays voisins.	
Aucun cas d'utilisation par des groupes armés du territoire de pays voisins comme base de lancement d'opérations n'est signalé (2006/07 : 0; 2007/08 : 0; 2008/09 : 0)	Objectif atteint	
	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<i>Produits prévus</i>		
Bons offices, participation et fourniture d'un appui logistique en vue de faciliter la tenue de consultations régulières entre la République démocratique du Congo, l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi sur les questions de frontières et de sécurité régionale, notamment 4 réunions de la Commission tripartite plus un	Oui	Participation aux réunions mensuelles du groupe de travail du Groupe de suivi, ainsi qu'à 2 réunions de la Commission tripartite plus un, facilitation de ces réunions et soutien logistique à la délégation de la RDC

Composante 3 : réforme du secteur de la sécurité

23. La composante 3 prévoyait un appui aux services de l'armée, de la police, de la justice et du système pénitentiaire, qui garantissent la sécurité de l'État et de la population, ainsi qu'une assistance au Gouvernement de la République démocratique du Congo – en coopération avec les partenaires internationaux et les organismes des Nations Unies – en vue de la mise en place des conditions nécessaires à une réforme complète du secteur de la sécurité. Pour l'exercice 2008/09, les principales priorités étaient les suivantes : a) en coordination avec les partenaires internationaux, contribuer à l'action que mène la communauté internationale pour aider le Gouvernement congolais à mettre en œuvre le processus de planification initiale de la réforme du secteur de la sécurité; b) fournir des conseils techniques, si besoin est, pour l'élaboration de stratégies de réforme du secteur de la défense nationale; c) continuer à renforcer les capacités de la Police nationale congolaise et des autres organismes de maintien de l'ordre, en menant des

activités d'assistance technique, de formation et d'encadrement; et d) donner au Gouvernement des avis sur le renforcement des capacités des systèmes judiciaire et pénitentiaire, en particulier de la justice militaire. Hormis une rencontre tenue le 14 août 2008, au lendemain d'un remaniement ministériel et de la reprise des hostilités dans l'est du pays, le Groupe de travail technique sur la réforme du secteur de la sécurité ne s'est plus réuni pendant la période à l'examen. Des progrès ont été enregistrés en ce qui concerne la mise au point de la stratégie et du plan d'action détaillés pour la réforme du secteur de la défense. L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies concernant les erreurs judiciaires, le plan d'action pour la réforme de la justice et du système pénitentiaire et l'amélioration de l'efficacité des tribunaux pénaux ont pris du retard en raison, d'une part, de changements intervenus à la direction du Ministère de la justice, dans la perspective de la mise au point définitive du cadre du plan stratégique global pour la réforme du secteur de la sécurité, et, d'autre part, de l'insuffisance des ressources humaines et financières dans les juridictions pénales.

Réalisation escomptée 3.1 : Progrès dans la création de forces armées compétentes et responsables en République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Création par le Gouvernement de la République démocratique du Congo d'un groupe de travail technique sur la réforme du secteur de la sécurité qui se réunira à intervalles réguliers

Le Groupe de travail technique sur la réforme du secteur de la sécurité a été créé le 28 juillet 2008 et s'est réuni le 14 août 2008. Toutefois, après un remaniement ministériel et la reprise des hostilités dans l'est de la République démocratique du Congo, le Groupe ne s'est plus réuni.

Adoption par le Gouvernement d'une stratégie et d'un plan d'action détaillés pour la réforme du secteur de la défense

Le plan révisé de réforme de l'armée, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie et du plan d'action détaillés pour la réforme du secteur de la défense, a été approuvé par le Président et par le Conseil des ministres, en attendant d'être approuvé par le Parlement.

Adoption par le Gouvernement d'une stratégie et d'un plan d'action détaillés pour la réforme du secteur de la défense

Aucune stratégie n'a été élaborée en raison du changement intervenu à la direction du Ministère de la justice et des nouvelles priorités du nouveau gouvernement.

Produits prévus

Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre

Observations

Conseils sur la réforme du secteur de la défense fournis à l'occasion des réunions hebdomadaires des groupes de travail du Gouvernement de la République démocratique du Congo chargés d'étudier la question

Non Le produit n'a pas été exécuté du fait des changements provoqués par le remaniement ministériel au Ministère de la défense et de la précarité des conditions de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo

Consultations mensuelles avec les partenaires internationaux et le Gouvernement de la République démocratique du Congo aux fins de la coordination des activités liées à la réforme du

Oui Produit exécuté par l'intermédiaire de réunions bimensuelles régulières tenues avec des représentants de la communauté internationale, dont EUSEC, EUPOL,

secteur de la défense et de la promotion d'une politique cohérente pour la réforme du secteur de la sécurité

Conseils aux autorités nationales et provinciales concernant la coordination de la réforme de la justice militaire, placée sous la direction du Gouvernement de la République démocratique du Congo

Préparation et organisation de 6 programmes de formation en matière de justice militaire destinés à 300 membres de la police militaire aux niveaux national et provincial

l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Agence japonaise de coopération internationale (AJCI) et l'Agency for International Development (USAID)

Oui Par l'intermédiaire de 200 réunions tenues avec les autorités nationales et provinciales sur la réforme de la justice militaire

En outre, des conseils ont été prodigués au Ministère de la défense sur la mise au point d'un projet de plan stratégique sur la justice militaire et sur le déploiement d'un spécialiste des ressources humaines militaires chargé d'aider les FARDC à élaborer l'organigramme du système de justice militaire, à identifier les postes à pourvoir et à définir les critères de sélection des candidats.

11 Programmes de formation relevant des projets de renforcement des capacités du système de justice militaire et destinés à 579 membres du personnel de la justice militaire dans 11 provinces

Le chiffre supérieur aux prévisions s'explique par le fait que la formation a été dispensée dans 11 capitales provinciales aux personnels militaires suivants – juges, procureurs, greffiers, secrétaires du parquet, huissiers, officiers responsables et avocats de la défense – afin que tout le personnel de la justice militaire bénéficie d'une formation cohérente et coordonnée.

66 En outre, le personnel de la justice militaire a été formé en coordination avec le « Sex Crime Investigation Programme » (Programme sur les enquêtes relatives aux délits sexuels) de l'Institut des études juridiques internationales de la défense.

Réalisation escomptée 3.2 : Progrès dans la création d'une police nationale compétente et responsable

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Adoption, par le Gouvernement de la République démocratique du Congo, de 8 recommandations sur les principaux aspects de la réforme de la police émises par le Comité de suivi de la réforme de la police et ses groupes de travail

Objectif atteint. Le Gouvernement de la République démocratique du Congo a adopté les 8 recommandations relatives aux principaux aspects de la réforme de la police émises par le Comité de suivi de la réforme de la police (CRSP) et ses 9 groupes de travail.

Maintien du nombre des membres de la Police nationale congolaise formés aux techniques élémentaires (2006/07 : 32 248; 2007/08 : 17 683; 2008/09 : 17 683)

15 407 membres de la Police nationale congolaise ont été formés aux techniques élémentaires en 2008/09, contre 17 683 en 2007/08, en raison du caractère limité des ressources fournies par les donateurs et de la pénurie des moyens requis pour assurer le transport vers les centres de formation.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Conseils sur l'élaboration et l'application des 8 recommandations du Comité de suivi de la réforme de la police, notamment celles qui deviendront des lois ou des décrets, donnés au Gouvernement et aux hauts responsables de la Police nationale à la demande du Gouvernement de la République démocratique du Congo, par des conseillers de la Police des Nations Unies présents dans les bureaux de la Police nationale congolaise	Oui	Par le biais de la présence de 2 hauts responsables de la Police des Nations Unies auprès de l'Inspection générale de la Police nationale congolaise et de la présence d'experts de la Police des Nations Unies auprès du CRSP et de la Commission mixte de sécurité et de stabilisation de l'est. Les membres de la Police des Nations Unies ont donné des conseils à la Police nationale congolaise dans le cadre d'activités quotidiennes de suivi et de sessions de formation sur le terrain lorsque le manque d'espace ne leur permettait pas d'être présents dans les locaux de la Police nationale congolaise.
Participation aux travaux du Comité de suivi de la réforme de la police	Oui	Par le biais de la participation de 12 experts de la Police des Nations Unies aux travaux du Groupe de travail du CSRP sur l'élaboration de la loi organique et de la législation connexe, aux côtés d'experts de la Police nationale congolaise, de la société civile et d'EUPOL
Organisation de cours de perfectionnement à l'intention de 17 683 policiers congolais répartis sur 14 sites	51	Cours de perfectionnement à l'intention de 15 047 policiers congolais répartis sur 14 sites Le nombre de policiers congolais formés, inférieur aux prévisions, s'explique par le fait que l'on n'a pas disposé de moyens suffisants pour assurer le transport vers les centres de formation et par l'insuffisance des allocations destinées aux stagiaires, due au caractère limité des ressources fournies par les donateurs.

Réalisation escomptée 3.3 : Progrès dans la mise en place d'une justice et d'un système pénitentiaire opérationnels et indépendants

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Adoption par le Gouvernement du plan d'action pour la réforme de la justice et du système pénitentiaire en tant qu'élément du plan stratégique d'ensemble pour la réforme du secteur de la sécurité

Plan d'action pour la réforme de la justice proposé par l'ancien Ministre de la justice, suivi par un deuxième plan intitulé « Feuille de route pour 2009 », proposé par son successeur en janvier 2009. Le plan de réforme du système pénitentiaire, approuvé par le Ministre de la justice, sera intégré au plan stratégique général pour la réforme du secteur de la sécurité.

Accroissement de l'efficacité des tribunaux pénaux de l'Ituri, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de Kisangani

Aucune amélioration de l'efficacité des tribunaux pénaux n'a été observée, compte tenu de la pénurie de ressources humaines et financières que connaît le Gouvernement de la République démocratique du Congo.

*Produits prévus**Produit(s)**exécuté(s) :**oui/non**ou nombre**Observations*

Conseils au Comité de suivi de la réforme de la justice sur la mise au point de stratégies pour les réformes judiciaire et pénitentiaire, et notamment sur les dispositions concernant les mineurs

Oui Par le biais de 6 réunions consacrées au recrutement des magistrats, à l'audit du système de la justice et à des projets à entreprendre dans le cadre du plan d'action pour la réforme du secteur de la justice

Organisation de 120 journées de formation pour 270 fonctionnaires de l'administration judiciaire (magistrats, autres fonctionnaires de justice et membres de la police judiciaire) sur le thème de l'administration et de la gestion des tribunaux

20 Journées de formation pour 10 fonctionnaires de l'administration judiciaire

Le chiffre inférieur aux prévisions est dû à l'absence de formateurs locaux compétents, qui a entraîné le report d'une partie de la formation prévue à l'exercice 2009/10.

Création d'une base de données sur les prisons qui sera transmise aux autorités congolaises

Oui La base de données a été créée et transmise aux autorités au cours de l'exercice 2009/10. Le retard enregistré dans la transmission est dû à des difficultés liées à la collecte de données dans des lieux éloignés et inaccessibles.

Composante 4 : institutions démocratiques et droits de l'homme

24. La composante 4 couvrait l'appui à la consolidation des institutions et des processus démocratiques aux niveaux national, provincial, régional et local, la promotion de la réconciliation nationale et du dialogue politique interne, l'appui au renforcement de la société civile, l'aide à la promotion et à la défense des droits de l'homme, y compris aux enquêtes sur les violations des droits de l'homme visant à mettre fin à l'impunité, et l'aide à l'organisation, à la préparation et à la tenue des élections locales. Pour l'exercice 2008/09, les priorités étaient les suivantes : a) fournir une aide au Gouvernement de la République démocratique du Congo et à d'autres instances, telles que la Commission électorale nationale indépendante

(CENI), pour l'organisation, la préparation et la tenue des élections locales; b) recommander des orientations et donner des conseils techniques pour la création d'institutions constitutionnelles clefs et l'élaboration de textes de loi; c) favoriser le dialogue national, provincial et régional en offrant de bons offices; et d) promouvoir et défendre les droits de l'homme, surtout au niveau de l'armée, de la police et des autres services de sécurité. Toutefois, en raison de retards enregistrés dans le domaine législatif et de la décision de la Cour suprême de la République démocratique du Congo de proroger le processus électoral jusqu'à la mise en place de la Commission électorale nationale indépendante, appelée à remplacer la Commission électorale indépendante, les élections locales n'ont pas été tenues. Des progrès ont été accomplis dans la mise en place des institutions qui sont au centre de la réforme du système judiciaire. Les violations des droits de l'homme commises par des membres des FARDC ont augmenté, en partie du fait d'une supervision et d'un contrôle insuffisants des nombreux ex-combattants intégrés dans les FARDC et en partie en raison de l'amélioration du système de dénonciation mis à la disposition de la société civile et des civils. Cependant, compte tenu du caractère limité des ressources techniques et logistiques, les poursuites judiciaires pour violations graves des droits de l'homme et recrutement d'enfants ayant abouti à des condamnations ont été moins nombreuses.

Réalisation escomptée 4.1 : Tenue d'élections locales libres et transparentes en République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Création par le Gouvernement de la République démocratique du Congo de la Commission électorale nationale indépendante

L'adoption de la loi organique sur la Commission électorale nationale indépendante a été retardée

Adoption par le Parlement d'une loi organique définissant les fonctions et le statut de la Commission électorale nationale indépendante et établissant son indépendance

La loi organique définissant les fonctions et le statut de la Commission électorale nationale indépendante était en cours d'examen par le Parlement.

Adoption par le Gouvernement de la République démocratique du Congo de textes réglementaires prévoyant la création d'un dispositif local de règlement des litiges électoraux

Les textes réglementaires n'ont pas été adoptés en raison de retards pris dans l'adoption des lois organiques sur la Cour constitutionnelle et le Conseil d'État.

Publication par la Commission électorale nationale indépendante d'une liste électorale mise à jour

La Commission électorale indépendante a commencé à recueillir à Kinshasa, en juin 2009, les données nécessaires à l'établissement de la liste électorale actualisée; la constitution des listes électorales dans les 10 autres provinces devait commencer avant la fin de 2009, en raison de retards enregistrés dans la mobilisation des ressources financières nécessaires et dans la mise au point, par les autorités nationales et provinciales, de la liste des circonscriptions électorales.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Conseils au Gouvernement et au Parlement sur l'adoption de lois indispensables pour les élections locales	Oui	Par le biais des réunions du Comité directeur et d'autres réunions avec des responsables gouvernementaux aux échelons central et provincial, qui ont permis de progresser vers l'adoption de la loi sur les circonscriptions rurales et de la loi sur les circonscriptions urbaines, ainsi que vers l'adoption des listes des circonscriptions aux échelons provincial et national
Organisation du transport et de la distribution d'environ 4 000 tonnes de documents et de matériel électoraux à 210 centres répartis dans tout le pays	300 Tonnes 13 Centres	Les chiffres inférieurs aux prévisions s'expliquent par les retards enregistrés dans la fixation du calendrier électoral.
Conseils à la Commission électorale nationale indépendante sur la mise à jour des listes électorales, notamment l'inscription de 1,5 million d'électeurs oubliés, et sur le transfert de 8 millions d'électeurs inscrits à d'autres districts administratifs	Oui	Des conseils ont été donnés à la Commission électorale indépendante, organe qui a précédé la Commission électorale nationale indépendante, par le biais de réunions consacrées à l'utilisation de l'outil informatique pour l'inscription des nouveaux électeurs et la réinscription, sur de nouvelles listes, des électeurs qui ont changé de résidence, à une nouvelle actualisation, à grande échelle, des listes électorales, à l'identification de 2 261 bureaux d'inscription des électeurs et à la remise en état de plus de 5 800 trousseaux de matériel électoral.
Conseils et appui technique à la Commission électorale nationale indépendante sur l'établissement et la publication de listes comprenant environ 200 000 candidats	Oui	Des conseils et un appui technique ont été fournis à la Commission électorale indépendante, organe qui a précédé la Commission électorale nationale indépendante, par le biais de réunions consacrées au concept des opérations et aux procédures relatives à l'inscription des candidats, ainsi qu'à l'identification de 91 bureaux d'inscription des candidats.
Conseils à la Commission électorale nationale indépendante sur la conception, la mise au point et la production de 6 037 bulletins de vote différents	Oui	Des conseils ont été donnés à la Commission électorale indépendante, organe qui a précédé la Commission électorale nationale indépendante, par le biais de réunions et d'une étude de faisabilité consacrées à la reconfiguration et à l'impression des bulletins de vote.

Conseils à la Commission électorale nationale indépendante sur l'organisation et la mise en œuvre de campagnes d'éducation civique et de sensibilisation des électeurs

Oui Des conseils ont été donnés à la Commission électorale indépendante, organe qui a précédé la Commission électorale nationale indépendante, sur la stratégie de l'éducation civique dans la perspective de l'actualisation des listes électorales et des élections, le contenu des messages de l'éducation civique et électorale (diffusés par les affiches, les messages radiophoniques et les brochures) et les plans relatifs aux campagnes d'éducation civique portant sur l'inscription des électeurs.

Conseils à la Commission électorale nationale indépendante sur l'élaboration d'un système efficace de règlement des litiges électoraux

Oui Des conseils ont été donnés à la Commission électorale indépendante, organe qui a précédé la Commission électorale nationale indépendante, sur le poste de conseiller juridique au sein de la Commission.

Conseils à la Commission électorale nationale indépendante sur le choix, le recrutement, la formation, le déploiement et la rémunération de 300 000 scrutateurs qui seront répartis entre 53 000 bureaux de vote

Oui Des conseils ont été donnés à la Commission électorale indépendante, organe qui a précédé la Commission électorale nationale indépendante, sur le choix, le recrutement, la formation, le déploiement et la rémunération de 300 000 scrutateurs qui seront répartis entre 53 000 bureaux de vote.

Conseils et appui technique au Gouvernement pour l'élaboration d'un plan conjoint de sécurité opérationnelle pour les élections

Oui Produit exécuté grâce à la formation de membres de la Police nationale congolaise et à la participation de membres de la Police des Nations Unies aux travaux du Centre national des opérations, des centres provinciaux des opérations, des centres locaux des opérations, du Groupe technique sur la sécurité électorale, du Comité directeur sur la sécurité électorale et du Groupe technique de la Police nationale congolaise

Réalisation escomptée 4.2 : Progrès dans le renforcement des institutions démocratiques et dans la réconciliation nationale en République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Mise en place de 7 institutions dont la Constitution stipule qu'elles sont essentielles à la réforme du système judiciaire

Le Conseil supérieur de la magistrature a été créé par une loi organique; la mise en place des 6 autres institutions (Commission électorale nationale indépendante, Commission de lutte contre la corruption, Cour constitutionnelle, Cour de cassation, Conseil supérieur de la défense et Fonds de péréquation) était toujours en instance.

Adoption par le Gouvernement de la République démocratique du Congo de lois sur les relations entre le Gouvernement central et les autorités provinciales

La loi sur l'administration provinciale et deux lois organiques relatives aux entités territoriales décentralisées et à la Conférence des gouverneurs ont été adoptées; la loi organique sur la fixation des subdivisions territoriales à l'intérieur des provinces n'avait toujours pas été adoptée par le Parlement; la soumission au Parlement d'autres lois clefs sur la décentralisation, relatives notamment à l'organisation territoriale et administrative, et sur les volets financiers de la décentralisation, représentés, par exemple, par la Caisse nationale de péréquation, était encore en instance.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
48 réunions hebdomadaires avec de hauts fonctionnaires du Gouvernement, sur l'élaboration des politiques et de mécanismes nécessaires à la création des 7 institutions prévues par la Constitution et des lois connexes	48	Réunions
96 réunions avec les représentants de la majorité et de l'opposition visant à promouvoir le dialogue et le consensus	50	Réunions Le chiffre inférieur aux prévisions est dû à la priorité accordée par les partis politiques à la crise dans l'est de la République démocratique du Congo. En outre :
	60	Réunions ont été tenues avec les organisations de la société civile pour promouvoir le dialogue et le consensus politiques dans la perspective du premier symposium national de la société civile, tenu à Kinshasa en mai 2009.
720 réunions au niveau provincial visant à offrir aux structures provinciales conseils et bons offices se rapportant au règlement des conflits locaux et aux relations entre le Gouvernement central et les autorités provinciales	720	Réunions sur la médiation entre les institutions provinciales, le règlement des conflits intercommunaux, l'appui et les conseils à donner aux institutions, aux communautés et aux organisations de la société civile à l'échelon local

Réalisation escomptée 4.3 : Progrès dans la lutte contre l'impunité et pour le respect des droits de l'homme en République démocratique du Congo

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Augmentation de 10 % du nombre de poursuites judiciaires lancées par l'État pour violations graves des droits de l'homme et recrutement d'enfants qui aboutissent à des condamnations (2006/07 : 326; 2007/08 : 501; 2008/09 : 551)	Baisse de 15 % du nombre de poursuites judiciaires lancées par l'État pour violations graves des droits de l'homme et recrutement d'enfants ayant abouti à des condamnations, ramené à 249 en 2008/09, contre 292 poursuites en 2007/08, en raison de la pénurie des

Baisse de 20 % du nombre de violations des droits de l'homme attribuées à des membres des FARDC (2006/07 : 1 435; 2007/08 : 726; 2008/09 : 580)	ressources techniques et logistiques, notamment le manque de juges, de policiers et d'infrastructures nécessaires à la tenue de procès en dehors des grandes agglomérations
Baisse de 20 % du nombre de violations des droits de l'homme attribuées à des membres de la Police nationale congolaise (2006/07 : 117; 2007/08 : 105; 2008/09 : 84)	Baisse de 2 % du nombre de violations des droits de l'homme attribuées à des membres des FARDC, ramené à 722 en 2008/09 contre 740 en 2007/08, compte tenu d'une aggravation des conflits dans certaines zones et de l'intégration de groupes armés dans les FARDC sans la supervision et le contrôle nécessaires
	Augmentation de 37 % du nombre de violations des droits de l'homme attribuées à des membres de la Police nationale congolaise, porté à 958 en 2008/09 contre 702 en 2007/08, du fait d'une dénonciation accrue des violations des droits de l'homme due à la sensibilisation de la société civile

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
10 enquêtes menées en collaboration avec le système judiciaire national en vue de poursuites pour violations graves des droits de l'homme	131	Enquêtes menées en collaboration à Kinshasa et dans d'autres provinces Le chiffre supérieur aux prévisions s'explique par l'appui accru que la Mission a apporté au renforcement des capacités du personnel judiciaire à l'échelon national.
60 missions d'enquêtes spéciales sur des violations flagrantes des droits de l'homme commises dans l'est de la République démocratique du Congo	22	Missions d'enquêtes spéciales Le chiffre est inférieur aux prévisions en raison de la reprise des hostilités dans l'est de la République démocratique du Congo et des restrictions imposées aux mouvements du personnel.
24 réunions de consultation avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo et les partenaires internationaux sur la création et le suivi par l'Équipe spéciale de pays des mécanismes de surveillance et de communication de l'information sur les violations visées par la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité	24	Réunions de consultation avec les partenaires internationaux sur la création et le suivi par l'Équipe spéciale de pays des mécanismes de surveillance et de communication de l'information sur les violations visées par la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité
	2	Réunions de consultation avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo
24 réunions avec des officiers d'état-major pour signaler les fautes, crimes et abus commis par des membres des FARDC, y compris contre des enfants, et pour donner des conseils à ce sujet	371	Réunions dans toutes les provinces, y compris Kinshasa Le chiffre supérieur aux prévisions s'explique par la création de comités de suivi sur les violations commises par des membres des FARDC, qui se sont régulièrement réunis.

40 réunions avec des officiers de police de haut rang pour signaler les fautes, crimes et abus commis par des membres de la Police nationale congolaise, y compris contre des enfants, et pour donner des conseils à ce sujet	317 Réunions dans toutes les provinces, y compris Kinshasa Le chiffre supérieur aux prévisions s'explique par la création de comités de suivi sur les violations commises par des membres de la Police nationale congolaise, qui se sont régulièrement réunis.
40 réunions avec les autorités nationales et provinciales pour préconiser la création aux niveaux national et provincial de comités mixtes chargés d'examiner les violations graves des droits de l'homme commises par des membres des FARDC et de la Police nationale congolaise, et donner des conseils à ce sujet	120 Réunions Le chiffre supérieur aux prévisions est dû au fait que des réunions de plaidoyer et des réunions consultatives ont été tenues avec des représentants des FARDC, de la Police nationale congolaise et des autorités judiciaires, aux échelons national et provincial, en vue de faciliter la création de comités mixtes.
12 réunions avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo en vue de l'examen des progrès accomplis dans le recensement de la justice transitionnelle et de l'étude des conclusions qui s'en dégagent	12 Réunions En outre :
Présentation au Gouvernement de la République démocratique du Congo, par la MONUC et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, d'un rapport sur les besoins de la justice transitionnelle assorti de recommandations	10 Réunions ont été tenues avec les partenaires internationaux sur les progrès accomplis dans le recensement de la justice transitionnelle.
Présentation des rapports bimestriels et annuels prévus par la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité	Non Le produit n'a pas été exécuté en raison de la décision d'incorporer le rapport sur les besoins de la justice transitionnelle dans le rapport sur le recensement de la justice transitionnelle, qui a été entamé par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)
	4 Rapports bimestriels
	1 Rapport annuel

Composante 5 : appui

25. Durant la période considérée, la Mission s'est surtout attachée à faciliter le déploiement des ressources militaires et du personnel civil dans l'est de la République démocratique du Congo, en particulier dans le district de l'Ituri et les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, ce qui a eu des incidences importantes sur les ressources. Elle a dû promouvoir la mise en œuvre du nouveau concept d'opérations militaires axé sur la mobilité, qui a consisté à diviser les bataillons de sorte qu'ils puissent se déployer de manière fréquente et rapide. Cela a eu des incidences sur les dépenses de la Mission car les contingents, les tentes et les logements en dur ont été déplacés fréquemment. En outre, la Mission a déployé, à proximité des zones de conflit, des équipes de protection commune pluridisciplinaires, comprenant du personnel spécialisé dans les affaires politiques, les affaires civiles, les programmes de désarmement, démobilisation et réintégration et de désarmement, démobilisation, rapatriement, réintégration et réinstallation, les

droits de l'homme ou la protection des enfants, ce qui a nécessité un fréquent redéploiement et renouvellement du personnel civil en raison du contexte et des conditions de vie extrêmement difficiles et des besoins accrus de déplacement à l'intérieur de la zone de la Mission. Au titre de cette composante, une aide a continué d'être apportée à tous les partenaires internationaux présents en République démocratique du Congo, notamment, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, au Gouvernement de ce pays et à ses différentes autorités, aux organisations non gouvernementales, aux entités diplomatiques et bilatérales et aux visiteurs de rang élevé, en particulier pour les transports aériens, ainsi qu'aux autres missions de maintien de la paix dans la région, telles que la MINUAD, la MINURCAT et récemment, le Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie. L'appui aux opérations humanitaires s'est poursuivi, avec deux nouvelles priorités : la fourniture d'escortes aériennes militaires aux convois humanitaires et la conduite d'opérations aériennes de sauvetage. La Mission a facilité la mise en œuvre d'opérations communes avec les FARDC. Enfin, un large éventail de services d'appui ont été fournis au titre de cette composante, notamment : mise en œuvre de programmes sur la déontologie, la discipline et le VIH/sida, administration du personnel, services financiers, soins de santé, entretien ou construction de locaux à usage de bureau et de logements, technologies de l'information et des communications, opérations de transport par air, mer et terre, opérations d'approvisionnement et de réapprovisionnement, et services de sécurité pour l'ensemble de la Mission. En vue de promouvoir la décentralisation des services d'appui, la Mission a étendu à différentes régions plusieurs de ces services qui étaient auparavant fournis au siège de la Mission à Kinshasa; entrepris de créer un bureau d'enregistrement et de contrôle à Entebbe (Ouganda) en vue de desservir la région orientale et d'avoir moins besoin de passer par Kinshasa; assuré la mise en place de services de réparation et d'entretien pour le matériel informatique et télématique à Entebbe afin de réduire les délais de réception, d'inspection, de réparation et de restitution; renforcé le Groupe des véhicules lourds à Entebbe pour avoir moins besoin de fournisseurs; et mis en place des services de paie dans tous les bureaux établis à l'est du Bureau régional de Goma. En raison du report des élections locales après la fin de l'exercice considéré, aucun appui logistique n'a toutefois été fourni pour l'organisation, les préparatifs et la conduite de ces élections.

Réalisation escomptée 5.1 : Apport à la Mission d'un appui efficace et efficient dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réduction de 6 % du délai entre l'approbation des demandes d'achat et l'émission des contrats (2006/07 : 90 jours pour 77 % des cas; 2007/08 : 90 jours pour 90 % des cas; 2008/09 : 85 jours pour 90 % des cas)

Réduction de 6 % du délai entre l'approbation des demandes d'achat et l'émission des contrats pour 85 % des cas en 2008/09

Matériel passé par profits et pertes écoulé dans les trois mois suivant l'approbation : augmentation de 17 % de la valeur des articles par rapport à la période antérieure (2006/07 : 3 mois; 2007/08 : 3 mois; 2008/09 : 3 mois)	2 213 sur 5 187 articles passés par profits et pertes ont été écoulés dans les trois mois suivant l'approbation, pour une valeur totale de 5 820 779 dollars en 2008/09, soit une augmentation de 17 % de la valeur des articles par rapport à 2007/08 (4 826 051 dollars)
Réduction de 10 % de la valeur d'inventaire des articles stockés depuis plus de 12 mois (2006/07 : 5 %; 2007/08 : 10 %; 2008/09 : 10 %)	Réduction de 9 % de la valeur d'inventaire des articles stockés depuis plus de 12 mois en 2008/09, par rapport à une réduction de 13 % en 2007/08 en raison de la tenue des inventaires liée aux élections locales
Réduction de 30 % du délai d'enregistrement et de contrôle pour 433 observateurs militaires (57 % de l'effectif total) et 143 membres de la police des Nations Unies (37 % de l'effectif total) basés dans l'est du pays (2007/08 : 7 jours; 2008/09 : 5 jours)	En ce qui concerne la mise en place d'un nouveau service d'enregistrement et de contrôle, sur les quatre phases, une phase seulement (création d'un bureau et recrutement du personnel) a été menée à bien durant l'exercice considéré. Ce service devrait être opérationnel en 2009/10, lorsque les trois autres phases seront achevées.
Respect de 5 % des normes environnementales du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions (2006/07 : 0 %; 2007/08 : 5 %; 2008/09 : 5 %)	Respect des instructions permanentes de la Mission relatives à l'hygiène du milieu et à la sécurité sur le lieu de travail

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	--	---------------------

Amélioration des services

Formation méthodique de tout le personnel chargé des achats pour mieux coordonner les étapes du processus	Oui	Formation de tout le personnel chargé des achats à l'utilisation des systèmes Mercury et Business Objects, aux questions se rapportant au Comité électronique des marchés et au Comité local des marchés et aux principes régissant les activités d'achat de l'Organisation
Publication de directives à jour sur les achats pour renforcer les mécanismes internes de contrôle	Oui	Publication des versions à jour du Manuel sur les achats; des directives relatives à la comptabilisation des éléments de première nécessité et à la délégation de pouvoirs en matière d'achat; des directives relatives au traitement des soumissions par télécopie des documents d'appel à la concurrence; des procédures régissant le traitement des garanties de bonne exécution; des directives en matière d'achat et des procédures d'archivage des achats; et des directives relatives à la gestion des dossiers
Création de cellules d'écoulement à Kisangani, Bunia, Goma et Bukavu pour liquider, dans les 3 mois suivant l'approbation, 5 864 articles durables passés par profits et pertes, d'une valeur d'inventaire estimée à 13,4 millions de dollars	Oui	Cellules d'écoulement créées à Kisangani, Bunia, Goma et Bukavu pour liquider 5 187 articles durables passés par profits et pertes, d'une valeur d'inventaire estimée à 8,5 millions de dollars

		Nombre inférieur par rapport aux prévisions en raison des retards pris dans la liquidation de certains articles par voie de vente à cause des réglementations locales, de la nature des marchés locaux et des retards survenus dans les processus internes
Application d'un système de ratios pour réduire le niveau des stocks stratégiques de la Mission	Oui	Système de ratios appliqué aux stocks d'articles autres que ceux destinés à répondre aux besoins pour les élections locales
Établissement d'une capacité d'enregistrement et de contrôle à la base d'appui d'Entebbe pour les observateurs militaires et le personnel de la Police des Nations Unies basés dans l'est du pays afin d'avoir moins besoin de passer par Kinshasa	Non	Sur les 4 phases, seule la première phase (création d'un bureau et recrutement du personnel) a été menée à bien. Le service devrait être opérationnel en 2009/10, lorsque les trois autres phases seront achevées.
Application des directives environnementales dans toute la Mission	Oui	Ces directives comportaient également des clauses sur le respect des normes environnementales dans les contrats passés avec des prestataires de services
Membres des contingents, de la police et du personnel civil		
Déploiement, relève et rapatriement de 17 030 membres des contingents, de 760 observateurs militaires, de 391 membres de la Police des Nations Unies et de 750 membres d'unités de police constituées	16 614	Contingents militaires (effectif moyen)
	706	Observateurs militaires (effectif moyen)
	325	Membres de la Police des Nations Unies (effectif moyen)
	746	Membres d'unités de police constituées (effectif moyen)
Stockage et fourniture de 5 977 530 jours-homme de rations de combat et de produits frais pour 17 030 militaires et 750 membres d'unités de police constituées	6 050 408	Jours-homme de rations de combat et de produits frais pour les contingents militaires
	268 996	Jours-homme de rations de combat et de produits frais pour les unités de police constituées
		Nombre supérieur par rapport aux prévisions en raison d'une erreur dans la formulation du produit prévu, qui ne tenait pas compte des besoins de rations de combat et de produits frais pour les unités de police constituées
Inspection et vérification du matériel et des moyens logistiques autonomes appartenant aux contingents pour 17 030 militaires et 750 membres d'unités de police constituées	Oui	Pour un effectif moyen de 16 622 militaires et 739 membres d'unités de police constituées
Administration de 4 934 membres du personnel civil	947	Membres du personnel recrutés sur le plan international, y compris du personnel temporaire (effectif moyen)

<p>Mise en application d'un programme de respect des règles de conduite et de discipline, comprenant formation, prévention, contrôle et recommandations de mesures disciplinaires en cas de faute, pour l'ensemble du personnel militaire, des membres de la police et du personnel civil</p>	<p>2 327 Membres du personnel recrutés sur le plan national, dont 60 administrateurs recrutés sur le plan national (effectif moyen)</p> <p>563 Volontaires des Nations Unies, y compris le personnel temporaire (effectif moyen)</p> <p>Oui Formation au respect des règles de conduite et de discipline offerte à 1 519 membres du personnel civil, 219 membres de la police, 318 membres des unités de police constituées et 687 observateurs militaires</p>
---	--

En outre :

Stages de formation de formateurs consacrés à l'exploitation et aux abus sexuels organisés à l'intention de 847 formateurs pour 23 298 militaires

Installations et infrastructures

Gestion de 19 stations d'épuration de l'eau appartenant à l'ONU et de 6 autres appartenant à des contingents et de 9 installations de mise en bouteille pour approvisionner en eau potable le personnel militaire, policier et civil

23 Stations d'épuration de l'eau appartenant à l'ONU

Nombre supérieur par rapport aux prévisions en raison d'une erreur dans la formulation du produit prévu, qui ne tenait pas compte de l'installation de 2 stations d'épuration de l'eau appartenant à l'ONU durant l'exercice 2007/08. Deux nouvelles stations ont été installées en 2008/09.

89 Stations d'épuration de l'eau appartenant à des contingents

Nombre supérieur par rapport aux prévisions en raison d'une erreur dans la formulation du produit prévu

9 Installations de mise en bouteille

Entretien de locaux et de matériel dont 891 groupes électrogènes, 8 420 climatiseurs, 449 blocs sanitaires et 1 829 unités de logement en dur

952 Générateurs

Nombre supérieur par rapport aux prévisions par suite de l'utilisation accrue de générateurs liée au redéploiement des membres du personnel militaire et civil dans l'est du pays, où l'approvisionnement en électricité est limité.

592 Climatiseurs

Nombre inférieur par rapport aux prévisions par suite du reclassement d'articles d'une valeur inférieure à 500 dollars en biens non durables dans le système Galileo

	492	Blocs sanitaires
	2 097	Logements en dur
		Nombre supérieur par rapport aux prévisions en raison du redéploiement et des mouvements constants de contingents vers différents sites
Stockage et livraison de 12,4 millions de litres de carburant	13,5	Millions de litres
		Nombre supérieur par rapport aux prévisions par suite de l'utilisation accrue de générateurs liée au redéploiement de personnel militaire et civil dans l'est du pays, où l'approvisionnement en électricité est limité
Entretien de 35 hélistations	35	Hélistations entretenues
		En outre :
	7	Nouvelles hélistations (5 à Goma et 2 à Beni) construites pour faciliter le mouvement de contingents dans l'est du pays
Transports terrestres		
Exploitation et entretien de 1 506 véhicules légers, 233 véhicules moyens et 448 véhicules lourds ou spéciaux	1 531	Véhicules légers
		Nombre supérieur par rapport aux prévisions par suite du transfert de 5 véhicules 4 x 4 du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les zones où sévit l'Armée de résistance du Seigneur et en raison du retard pris dans la passation par profits et pertes de 20 véhicules
	236	Véhicules moyens
		Nombre supérieur par rapport aux prévisions par suite du transfert de deux camions-citernes de la MINUS pour faciliter les élections et du retard pris dans la passation par profits et pertes d'un véhicule
	448	Véhicules lourds ou spéciaux
Transports aériens		
Exploitation et entretien de 102 appareils (27 avions et 75 hélicoptères), dont 35 (6 avions et 29 hélicoptères) pour faciliter les élections; gestion des contrats de services d'aérodrome passés auprès d'entreprises commerciales	73	Appareils, dont 25 avions et 48 hélicoptères
		Nombre inférieur par rapport aux prévisions, 34 appareils d'appui aux élections locales n'ayant pas été déployés par suite du retard pris dans l'organisation de ces élections.
	3	Contrats de services d'aérodrome passés auprès d'entreprises commerciales (2 en République démocratique du Congo et 1 en Ouganda)

Communications

Exploitation et entretien d'un réseau à satellites comportant 4 stations terrestres pour les communications vocales, les télécopies et la transmission d'images vidéo et de données

4 Stations terrestres à Kinshasa, Bukavu, Bunia et Entebbe

Exploitation et entretien de 63 microterminaux, de 73 centraux téléphoniques et de 78 liaisons hyperfréquence

65 Microterminaux

81 Centraux téléphoniques

82 Liaisons hyperfréquence

Nombre supérieur par rapport aux prévisions en raison de l'intensification des opérations dans l'est du pays, nécessitant l'installation de 2 microterminaux à Dungen, de 8 centraux téléphoniques supplémentaires à Goma, Bunia, Dungen et Bukavu et de 4 liaisons hyperfréquence supplémentaires (2 à Goma et 1 à Kananga et Lubumbashi, respectivement)

Entretien de 35 stations de radio FM et de 11 installations de production radiophonique

35 Stations de radio FM

12 Installations de production radiophonique

Nombre supérieur par rapport aux prévisions par suite de l'installation d'un système complet de radiodiffusion à Kinshasa, comportant des installations de production, de diffusion et de postproduction pour améliorer le contrôle de la qualité sonore des programmes radiophoniques

Informatique

Exploitation et entretien de 393 serveurs, 4 538 ordinateurs de bureau, 1 226 ordinateurs portables, 2 865 imprimantes et 447 numériseurs, sur 71 sites

381 Serveurs

Nombre inférieur par rapport aux prévisions par suite de la dématérialisation de certains serveurs et du passage par profits et pertes d'autres serveurs

5 773 Ordinateurs de bureau

Nombre supérieur par rapport aux prévisions par suite de l'utilisation prolongée d'ordinateurs de bureau devant être passés par profits et pertes, du fait des retards pris dans la livraison d'ordinateurs de bureau nouveaux ou de remplacement

1 237 Ordinateurs portables

Nombre supérieur par rapport aux prévisions par suite de l'utilisation prolongée d'ordinateurs portables devant être passés par profits et pertes, du fait des retards pris dans la livraison d'ordinateurs portables nouveaux ou de remplacement

	411	Imprimantes	Nombre inférieur par rapport aux prévisions par suite du reclassement de matériel d'une valeur inférieure à 500 dollars comme biens non durables dans le système Galileo
	377	Numérisateurs	Nombre inférieur par rapport aux prévisions du fait de la passation par profits et pertes de certains numérisateurs qu'il n'était pas rentable de réparer
	73	Sites	
Exploitation et entretien de 54 réseaux locaux ou étendus pour 5 600 usagers, sur 71 sites	56	Réseaux locaux ou étendus	Nombre supérieur par rapport aux prévisions par suite de l'ouverture de nouveaux bureaux dans la région de Dungu
	5 574	Usagers	
	73	Sites	
Fonctionnement et entretien du réseau sans fil	12	Réseaux sans fil	
Services médicaux			
Fonctionnement et entretien de 13 dispensaires de niveau I appartenant à l'ONU, de 43 hôpitaux de niveau I appartenant à des contingents, de 3 hôpitaux de niveau II appartenant à des contingents, de 1 hôpital de niveau III appartenant à des contingents, ainsi que de 1 groupe de soins et de premiers secours appartenant à l'ONU, de 1 laboratoire appartenant à l'ONU et de 1 unité de radiologie appartenant à l'ONU sur 14 sites, pour tout le personnel de la Mission, des autres organismes des Nations Unies et de la population civile locale dans les cas d'urgence	15	Dispensaires de niveau I appartenant à l'ONU	
	43	Hôpitaux de niveau I appartenant à des contingents	
	3	Hôpitaux de niveau II appartenant à des contingents	
	1	Hôpital de niveau III appartenant à des contingents	
	2	Groupes de soins et de premiers secours appartenant à l'ONU	
	1	Laboratoire appartenant à l'ONU	
	1	Unité de radiologie appartenant à l'ONU	
Entretien de dispositifs d'évacuation terrestres et aériens pour toute la Mission comportant 435 évacuations sanitaires aériennes pour tous les sites de l'ONU dans 3 hôpitaux de niveau II appartenant à des contingents, 1 hôpital de niveau III appartenant à des contingents, 1 hôpital de niveau III contracté à Kinshasa et 2 hôpitaux de niveau IV contractés à Pretoria, pour un total de 6 sites	405	Évacuations médicales, dont 310 évacuations dans la zone de la Mission et 95 à l'extérieur de la zone de la Mission	

Programme de sensibilisation au VIH/sida, notamment par la diffusion d'informations entre collègues, pour l'ensemble du personnel de la mission	Oui Dans le cadre de programmes de formation initiale et d'orientation à l'intention de 4 674 militaires, 920 policiers, 1 132 membres du personnel civil et 170 travailleurs occasionnels
	En outre : Une session spéciale d'information sur l'utilisation des trousse de traitement postexposition organisée à Bukavu et Katanga à l'intention de 14 membres du personnel médical
Formation de 80 éducateurs sur le VIH/sida	Non Ce produit n'a pu être exécuté faute de ressources humaines et par suite d'un changement d'orientation privilégiant la publication de 15 000 exemplaires d'une revue sur le VIH/sida
Fonctionnement et entretien de centres de conseils confidentiels et de dépistage volontaire pour le VIH/sida destinés à l'ensemble du personnel de la Mission	Oui Dans le cadre de 7 centres de conseils et de dépistage volontaire à Kinshasa et dans d'autres secteurs
Sécurité	
500 rapports d'enquête sur des accidents de la route, des vols de matériel de l'ONU et la perte de documents d'identité	825 Rapports d'enquête Nombre supérieur par rapport aux prévisions en raison des conditions de sécurité précaires dans la zone de la Mission
Élaboration de plans d'évacuation régionaux dans toutes les régions	Oui Des plans d'évacuation régionaux pour toutes les régions ont été actualisés et fournis à tous les bureaux
Accueil et initiation aux précautions contre l'incendie pour tous les nouveaux membres du personnel	Oui 1 262 membres du personnel civil et militaire au total ont assisté à 92 séances de formation.
Exercices bimestriels d'évacuation incendie pour tout le personnel	Oui
Service de sécurité sur tous les sites	Oui
Capacité de lutte contre l'incendie 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à Kinshasa, Kisangani et Bukavu	Oui 24 opérations de lutte contre des incendies en 2008/09, contre 11 en 2007/08, par suite de l'amélioration des moyens de lutte contre les incendies
Formation spécialisée de tout le personnel de sécurité (tir au pistolet, premiers secours et autres domaines spécialisés)	98 Membres du personnel ont assisté à 12 cours portant sur l'utilisation d'armes à feu (pistolet et pistolet mitrailleur)
	14 Membres du personnel ont assisté à 2 cours de formation aux techniques d'arrestation et d'immobilisation

	262	Membres du personnel ont assisté à 21 cours de formation aux procédures de communication et d'opérations
	45	Membre du personnel ont assisté à 2 cours de formation en matière de sécurité sur le terrain
Rédaction de 365 rapports quotidiens sur l'état de la sécurité, de 52 rapports d'évaluation hebdomadaires et de 4 rapports trimestriels sur l'état de la sécurité pour toute la mission	Oui	Tous les rapports ont été publiés comme prévu.
Contrôles de la sécurité et des bagages pour environ 14 000 passagers par mois	Oui	Pour 14 000 passagers en moyenne par mois

III. Exécution du budget

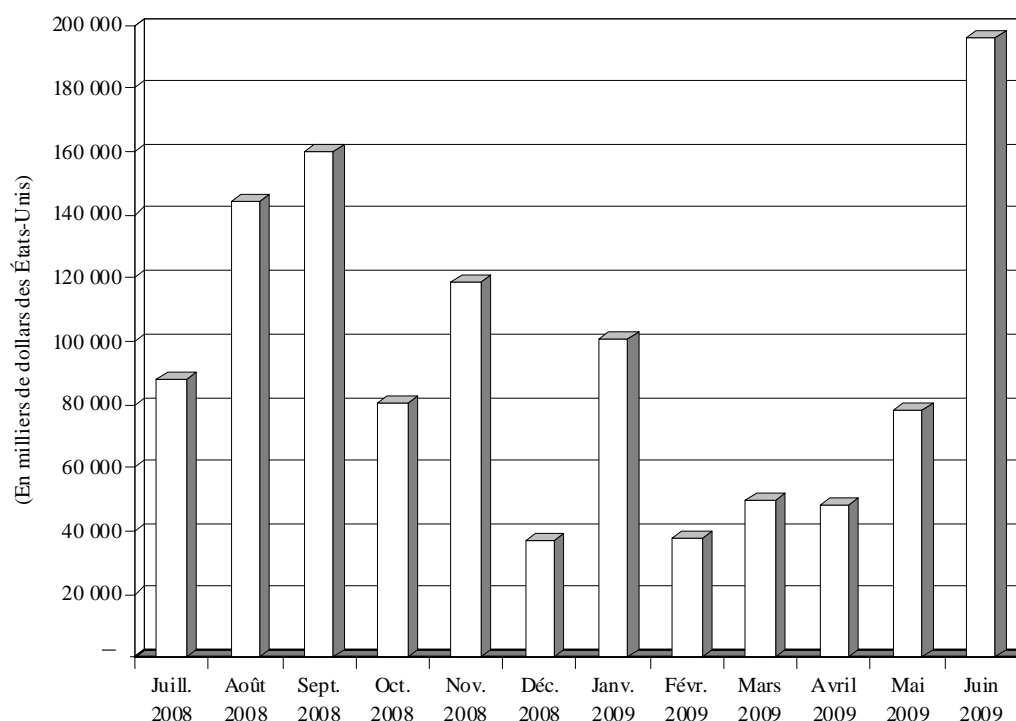
A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009.)

Catégorie de dépenses	Montant réparti (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	43 095,8	47 497,5	(4 401,7)	(10,2)
Contingents	389 467,9	398 152,8	(8 684,9)	(2,2)
Police des Nations Unies	16 135,8	21 023,0	(4 887,2)	(30,3)
Unités de police constituées	17 655,2	17 575,9	79,3	0,4
Total partiel	466 354,7	484 249,2	(17 894,5)	(3,8)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	157 237,7	157 467,3	(229,6)	(0,1)
Personnel recruté sur le plan national	44 770,4	50 650,7	(5 880,3)	(13,1)
Volontaires des Nations Unies	31 473,3	27 526,0	3 947,3	12,5
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	9 345,9	4 785,1	4 560,8	48,8
Total partiel	242 827,3	240 429,1	2 398,2	1,0
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	76,9	615,7	(538,8)	(700,7)
Voyages	6 300,1	9 944,6	(3 644,5)	(57,8)
Installations et infrastructures	93 909,6	99 913,4	(6 003,8)	(6,4)
Transports terrestres	20 810,4	28 779,4	(7 969,0)	(38,3)
Transports aériens	274 082,9	217 054,5	57 028,4	20,8
Transports maritimes ou fluviaux	1 734,4	1 194,5	539,9	31,1
Transmissions	32 740,5	32 555,3	185,2	0,6
Informatique	9 035,6	8 919,8	115,8	1,3
Services médicaux	18 976,4	17 014,7	1 961,7	10,3
Matériel spécial	6 676,4	4 685,5	1 991,3	29,8
Fournitures, services et matériel divers	13 150,8	17 186,5	(4 035,7)	(30,7)
Projets à effet rapide	1 000,0	799,6	200,4	20,0
Total partiel	478 494,4	438 663,5	39 830,9	8,3
Total brut	1 187 676,4	1 163 341,8	24 334,6	2,0
Recettes provenant des contributions du personnel	23 999,2	23 982,9	16,3	0,1
Total net	1 163 677,2	1 139 358,9	24 318,3	2,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	3 426,9	4 244,9	(818,0)	(23,9)
Total	1 191 103,3	1 167 586,7	23 516,6	2,0

^a Contribution de 4 244 900 dollars de la Fondation Hironnelle, couvrant des dépenses au titre des voyages, des installations et infrastructures, des transports terrestres, des transmissions et de fournitures et services divers, à l'appui des services de radiodiffusion de la MONUC.

B. Évolution des dépenses mensuelles



26. L'augmentation des dépenses en août 2008 est imputable principalement aux engagements au titre d'activités opérationnelles, notamment pour les carburants et lubrifiants, les transports aériens et la location de locaux. L'augmentation des dépenses en septembre 2008, janvier 2009 et juin 2009 est liée principalement aux montants remboursés aux pays fournissant des contingents au titre des dépenses afférentes aux contingents et aux unités de police constituées, au matériel appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome pour les contingents et les unités de police constituées.

C. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	5 638,8
Recettes diverses ou accessoires	2 688,0
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(54,2)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	19 255,8
Total	27 528,4

D. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	63 257,9
Unités de police constituées	3 450,8
Total partiel	66 708,7
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	36 839,3
Transmissions	17 014,9
Services médicaux	15 241,0
Matériel spécial	4 685,5
Total partiel	73 780,7
Total	140 489,4

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,8	1 ^{er} janvier 2004	1 ^{er} janvier 2004
Usage opérationnel intensif	1,3	1 ^{er} janvier 2004	1 ^{er} janvier 2004
Acte d'hostilité ou abandon forcé	3,1	1 ^{er} janvier 2004	1 ^{er} janvier 2004
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,5-3,5		

E. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur effective</i>
Accord sur le statut des forces	2 948,6
Contributions volontaires en nature (non-budgétisées)	–
Total	2 948,6

^a Correspond à la valeur estimative de terrains d'aviation et de terminaux dans 10 sites, de bâtiments à usage de logements et de bureaux pour les contingents dans 12 sites, de terrains nus pour l'hébergement des contingents dans 7 sites et d'un complexe à usage de bureaux.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	(4 401,7)	(10,2 %)

27. Le dépassement s'explique principalement par l'augmentation, à compter du 1^{er} septembre 2008, du montant de l'indemnité de subsistance (missions) qui est passé de 234 dollars à 260 dollars par personne et par jour pour les 30 premiers jours et de 144 dollars à 164 dollars par personne et par jour au-delà de 30 jours. Les dépenses supplémentaires à ce titre ont été partiellement compensées par le fait que le nombre d'observateurs militaires déployé a été inférieur aux prévisions (706 contre 714) et qu'à compter du 1^{er} juillet 2008, seule la partie de l'indemnité de subsistance (missions) concernant le logement a été prise en compte au cours des voyages effectués dans la zone de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Contingents militaires	(8 684,9)	(2,2 %)

28. Le dépassement de crédits s'explique principalement par les dépenses plus élevées que prévu au titre des rations du fait : a) d'une augmentation du coût des rations fraîches, le montant maximum prévu de 5,64 dollars par personne et par jour étant passé à 6,36 dollars dans le contrat qui a pris effet en mars 2008; b) de la hausse des frais de transport des rations, du fait du déploiement de 79 % des membres des contingents dans l'est de la République démocratique du Congo; c) de l'augmentation des coûts liés à l'affrètement d'avions de compagnies privées et aux arrangements pris en vertu de lettres d'attribution pour la relève de certains contingents. Cet écart a été en partie compensé par la réduction des ressources nécessaires pour les remboursements standard effectués au titre des dépenses afférentes aux contingents, du fait que le nombre moyen de soldats déployés a été inférieur aux prévisions (16 614 contre 16 689).

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	(4 887,2)	(30,3 %)

29. Le dépassement de crédits s'explique principalement par des dépenses plus élevées que prévu liées au fait que le nombre moyen de policiers déployés a été plus élevé que prévu (325 contre 266), ainsi que par l'augmentation du montant de l'indemnité de subsistance (missions), qui, au 1^{er} septembre 2008, est passé de 234 dollars à 260 dollars par personne et par jour pour les 30 premiers jours et de 144 dollars à 164 dollars par personne et par jour au-delà de 30 jours. Cet écart a été compensé en partie par des économies réalisées du fait de la prolongation du tour de service de 207 policiers, auxquels l'indemnité a été payée au taux applicable au-delà de 30 jours.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent au moins ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(229,6)	(0,1 %)

30. Le dépassement de crédits s'explique principalement par des dépenses plus élevées que prévu au titre des dépenses communes de personnel, du fait de la conversion de la série 300 à la série 100 des engagements de 86 membres du personnel recruté sur le plan international et de l'augmentation du montant de l'indemnité de subsistance (missions) qui est passé, au 1^{er} septembre 2008, de 234 dollars à 260 dollars par personne et par jour pour les 30 premiers jours et 144 dollars à 160 dollars par personne et par jour au-delà de 30 jours. Ces dépenses ont été partiellement compensées par des dépenses inférieures aux prévisions au titre des traitements et de l'indemnité de subsistance (missions), du fait que le taux de vacance de postes moyen a été supérieur aux prévisions (22 % contre 17 %).

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(5 880,3)	(13,1 %)

31. Le dépassement de crédits s'explique principalement par des dépenses plus élevées que prévu au titre des traitements et des dépenses connexes résultant : a) de la révision du barème des traitements des administrateurs et des agents des services généraux recrutés sur le plan national à compter du 1^{er} juillet 2008; b) de l'impact des résultats de l'examen d'ensemble du classement de 2 110 postes d'agent recruté sur le plan national visant à mettre en concordance la classe des postes et les fonctions correspondantes, qui s'est traduit par le reclassement de 64 % des postes; c) de la conversion de la série 300 à la série 100 des engagements de 293 membres du personnel recruté sur le plan national. La révision du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national a également entraîné une augmentation du montant de la prime de risque qui est passé de 10,44 dollars à 12,26 dollars par personne et par jour.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	3 947,3	12,5 %

32. Le solde inutilisé s'explique principalement par le non-déploiement de 190 Volontaires temporaires, du fait que la tenue d'élections locales a été reportée.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	4 560,8	48,8 %

33. Le solde inutilisé s'explique principalement par le non-déploiement de personnel à 235 postes de temporaire, du fait que la tenue d'élections locales a été reportée.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(538,8)	(700,7 %)

34. Le dépassement de crédits s'explique principalement par des dépenses plus élevées que prévu au titre de services de consultants en ce qui concerne : a) l'établissement du profil des dirigeants de groupes armés étrangers pour le programme de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinsertion et réinstallation; b) l'examen de questions de déontologie et de discipline; c) les négociations relatives au contrat d'achat de carburants de la MONUC; d) l'initiative mondiale du Département des opérations de maintien de la paix visant à promouvoir un cadre de travail positif; e) les services du chef par intérim du Bureau intégré, en attendant l'achèvement du processus de sélection.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(3 644,5)	(57,8 %)

35. Le dépassement de crédits s'explique principalement par les facteurs suivants : a) l'augmentation du montant de l'indemnité de subsistance (missions) qui est passé, à compter du 1^{er} septembre 2008, de 234 dollars à 260 dollars par personne et par jour pour les 30 premiers jours et de 144 dollars à 164 dollars par personne et par jour au-delà de 30 jours; b) la prise en compte du montant intégral de l'indemnité de subsistance (missions) au cours des voyages effectués dans la zone de la Mission à compter du 1^{er} juillet 2008; c) l'augmentation des dépenses au titre des voyages à l'intérieur de la zone de la Mission, résultant du déploiement d'équipes multidisciplinaires conjointes de protection dans les zones de conflit, qui nécessitent de fréquents redéploiements et relèves du personnel civil en raison des conditions de vie extrêmement dures dans un environnement hostile.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructure	(6 003,8)	(6,4 %)

36. Le dépassement de crédits s'explique principalement par des dépenses plus élevées que prévu résultant : a) de l'achat de tentes et de logements préfabriqués servant de réserve pour un bataillon et de la création de nouveaux camps pour le personnel militaire supplémentaire autorisé par la résolution 1843 (2008) du Conseil de sécurité; b) de l'augmentation du prix du carburant diesel qui est passé de 0,945 dollar par litre (prix moyen prévu au budget) à 1,0696 dollar par litre; c) de l'augmentation de la consommation de carburant diesel pour les groupes électrogènes, en raison du redéploiement de personnel militaire et civil dans l'est du pays, où l'approvisionnement en électricité est limité; d) des remboursements effectués aux observateurs militaires, membres de la Police des Nations Unies et Volontaires des Nations Unies pour l'emploi de gardes résidentiels dans le cadre de l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile; e) de la hausse du coût des services de sécurité dans la région des Kivus, du fait de la reprise des hostilités. L'écart a été compensé en partie par le fait que les remboursements effectués aux gouvernements fournisseurs de contingents au titre du soutien logistique autonome ont été moins élevés que prévu en raison du degré moindre de soutien logistique autonome par rapport aux prévisions figurant dans les mémorandums d'accords signés, et que le projet visant à asphalté une voie de circulation et une aire de triage à l'aéroport de Goma n'a pas été exécuté parce que le seul soumissionnaire intéressé demandait un montant trop élevé.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(7 969,0)	(38,3 %)

37. Le dépassement des crédits s'explique principalement par les facteurs suivants : a) l'achat de véhicules, notamment l'achat imprévu de cinq remorques anti-incendie dans le cadre des préparatifs menés en vue de la tenue d'élections locales et l'augmentation du coût unitaire moyen des véhicules légers, qui est passé de 16 190 dollars par véhicule (montant prévu dans le budget) à 20 194 dollars par véhicule; b) des dépenses plus élevées que prévu au titre des carburants et lubrifiants, résultant d'une augmentation du coût du carburant diesel qui est passé de 0,945 dollar par litre (montant moyen prévu dans le budget) à 1,0696 dollar par litre, et l'augmentation de la consommation de carburant diesel du fait de l'accroissement du nombre de patrouilles effectuées par les membres des contingents et de l'utilisation accrue de camions lourds pour le transport de marchandises dans l'est.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	57 028,4	20,8 %

38. Le solde inutilisé correspond pour l'essentiel aux économies réalisées au titre des éléments suivants : a) la location et l'exploitation d'avions et d'hélicoptères, du fait que 5 des 6 avions et les 29 hélicoptères prévus pour appuyer les élections locales n'ont pas été déployés; b) les carburants et lubrifiants, du fait que ces appareils n'ont pas été déployés; c) les services, du fait que l'achat d'écrans de gestion du trafic aérien a été différé, qu'il n'a pas été acheté d'engins sans pilote et que le projet de mise en place de services d'aérodrome à Kinshasa, Kisangani, Kalemie, Kananga, Mbandaka, Goma, Lubumbashi, Kamina, Kindu, Bunia et Bukavu n'a pas été exécuté ou ne l'a été qu'en partie en raison des contraintes opérationnelles et techniques auxquelles se sont heurtés les fournisseurs locaux de ce type de services.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	539,9	31,1 %

39. Le solde inutilisé correspond aux économies réalisées au titre de la location et de l'exploitation de moyens de transport par voie fluviale et des carburants et lubrifiants, en raison de la réduction du nombre de pousseurs/barges (qui a été ramené des 3 prévus au budget à 1 dans la réalité) et de bateaux rapides (ramené de 4 à 2) à compter du 1^{er} mai 2009, sur la base de l'arrangement temporaire conclu au cours de la période d'extension du contrat, ainsi que de la non-utilisation de bateaux rapides et de pousseurs en novembre et décembre 2008, en raison des retards enregistrés dans la mise au point finale du contrat.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	185,2	0,6 %

40. Le solde inutilisé résulte principalement d'économies réalisées au titre : a) des communications par réseaux commerciaux, du fait que le taux de vacance de postes a été plus élevé que prévu au budget en ce qui concerne tant le personnel recruté sur

le plan international (22 % contre 17 %) que les agents des services généraux recrutés sur le plan national (15 % contre 5 %) et que 260 temporaires (dont 150 membres du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et 110 Volontaires des Nations Unies) prévus à l'appui de la tenue d'élections locales n'ont pas été déployés; b) des services d'appui aux transmissions, du fait du non-paiement de l'indemnité de subsistance (missions) aux vacataires lorsqu'ils ne se trouvent pas dans la zone de la Mission. Les économies ont été annulées en partie par l'augmentation des dépenses pour l'achat de matériel de transmissions, en vue de la remise à niveau des installations de conférence et de formation à Entebbe, et du règlement de montants dus au titre de l'exercice précédent.

	<i>Écart</i>	
Informatique	115,8	1,3 %

41. Le solde inutilisé résulte principalement d'économies réalisées au titre des éléments ci-après : a) licences, redevances et location de logiciels, grâce aux économies d'échelle que les achats importants de logiciels effectués par le Siège ont permis de réaliser; b) services d'appui informatique, en raison du non-paiement de l'indemnité de subsistance (missions) aux vacataires lorsqu'ils sont en dehors de la zone de la Mission. Les économies ont été en partie annulées par des dépenses supplémentaires au titre de l'achat de matériel destiné à renforcer le réseau informatique de la Mission et à permettre une transition sans heurt aux nouveaux terminaux et systèmes du réseau.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	1 961,7	10,3 %

42. Le solde inutilisé résulte essentiellement du recours moins important aux services médicaux locaux, suite à l'expiration du contrat avec le Centre médical de Kinshasa en mars 2009, ainsi que de la non-réception de factures relatives à des services médicaux assurés par un hôpital militaire en Afrique du Sud.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	1 991,3	29,8 %

43. Le solde inutilisé résulte de la baisse des dépenses correspondant aux remboursements aux gouvernements qui fournissent des contingents au titre du soutien logistique autonome, du fait de l'écart entre les dispositions des mémorandums d'accord signés et le degré effectif du soutien logistique autonome.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(4 035,7)	(30,7 %)

44. Le dépassement constaté à cette rubrique est imputable essentiellement à des dépenses supplémentaires au titre des éléments suivants : a) fret et dépenses connexes, du fait du recours à des entreprises de transport privées, en sus du Groupe du transport lourd de la Mission, pour le transport de matériel appartenant tant à l'ONU qu'aux contingents, de matériel de génie et de carburants, et du

redéploiement de certains bataillons dans l'est de la République démocratique du Congo et à l'intérieur de cette région; b) autres services liés à la prolongation du contrat de vacataires, suite aux retards enregistrés dans le processus de recrutement, s'agissant de la régularisation de la situation de 466 vacataires approuvée pour l'exercice 2008/09.

	<i>Écart</i>	
Projets à effet rapide	200,4	20,0 %

45. Le solde inutilisé résulte des retards enregistrés dans l'achat de matériels nécessaires aux projets, de l'annulation de quatre projets approuvés, en raison des changements apportés aux modalités d'exécution, ainsi que des mesures prises conformément à la recommandation du Comité des commissaires aux comptes, aux termes de laquelle des dépenses ne pouvaient être engagées au titre de nouveaux projets qu'après l'achèvement de projets en cours, ce qui a entraîné le report de la mise en train de nouveaux projets jusqu'à novembre ou décembre 2008.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

46. En ce qui concerne le financement de la MONUC, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009, soit 24 334 600 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes pour l'exercice clos le 30 juin 2009, qui s'élèvent à 27 528 400 dollars et comprennent les intérêts créditeurs (5 638 800 dollars), les recettes diverses ou accessoires (2 688 000 dollars) et l'annulation d'engagements d'exercices précédents (19 255 800 dollars), contrebalancées par des ajustements sur exercices antérieurs (54 200 dollars).